

Licence BLK3D : changement de poste de travail



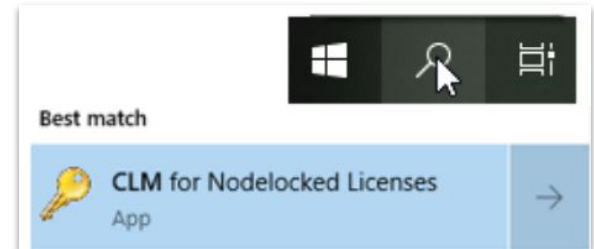
Description :

Le logiciel BLK3D Desktop ne peut être utilisé que localement. L'hébergement d'une licence est requis lorsque l'utilisateur a besoin de transférer la licence d'un ordinateur à un autre.

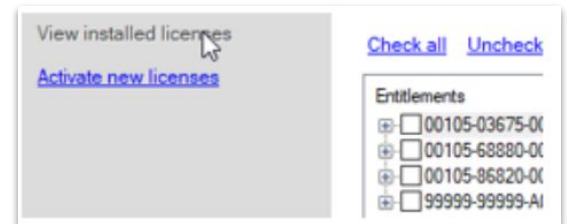
Solution :

Suivez ces étapes pour "déménager" une licence (*connexion Internet requise*).

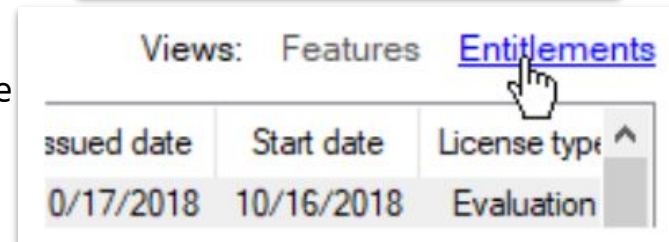
1. Ouvrez "CLM for Floating Licenses" sur votre ordinateur (saisissez le champ de recherche CLM dans la barre des tâches de Windows)



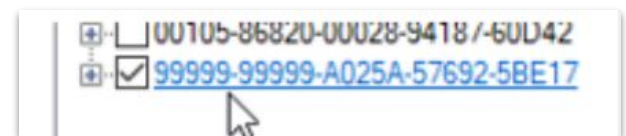
2. Sélectionnez "Afficher les licences installées" (view installed licences) dans le menu de gauche



3. Sélectionnez "Voir les droits" (entitlements) dans le coin supérieur droit



4. Sélectionnez le(s) "EID" (=n° de licence) que vous souhaitez "déménager" avec la case à cocher.



5. Cliquez sur Return Licenses (rehost)



6. Cliquer sur continuer (continue)



Une fois le retour effectué, la licence peut être activée sur un autre ordinateur.

Veillez noter : Un "déménagement" de licence est limité à 3 fois. Après 3 "déménagement" de licence, l'EID sera verrouillé.



www.praxi.fr

support@praxi.fr

02 99 36 08 24

Leica
Geosystems

- when it has to be right